

| Product     | Label Contents                   | Dimensions (WxH)    |
|-------------|----------------------------------|---------------------|
| FIACRE (FR) | 1 kg - Booklet<br>(8 pages max.) | 65 x 120 mm - PAGES |

**FIACRE®** est un fongicide utilisé dans la lutte contre diverses maladies des arbres fruitiers à noyau, du fraisier, des cultures légumières (endives, pois, haricots, salades), de la vigne, des arbres et arbustes d'ornement et des cultures florales. Il s'utilise à la dose de 0,24 kg à 1,2 kg/ha selon les cultures. Voir le détail des usages à l'intérieur du livret.



Détenteur de l'A.M.M. et EMB : Life Scientific Ltd, Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road, Dublin 4, Irlande  
Type d'action : Fongicide (FRAC code 9 et 12)  
Formulation : **Granulés dispersables (WG)**  
Composition : 375 g/kg (37,5% m/m) de cyprodinil + 250 g/kg (25,0% m/m) de fludioxonil

## ATTENTION



**FIACRE® (N° d'A.M.M.: 2150571) - Contient : Cyprodinil H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.**  
**H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**  
EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P261 - Éviter de respirer les poussières/aérosols.  
P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.  
P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P391 - Recueillir le produit répandu.  
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation agréée d'élimination des déchets.  
SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.  
SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages en vergers.  
SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur laitue, scarole-frisée et vigne.  
SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les autres usages.  
SPe3 - Pour protéger les arthropodes non cibles/les insectes, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

**Délai de rentrée : 48 heures.**

## EN CAS D'URGENCE :

**Composer le 15, le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche**

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert : 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

**UFI : FUMV-EC4J-K10X-0VEJ**

### PREMIERS SOINS

S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation : en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale : contacter votre vétérinaire.

**Consulter ce livret avant toute utilisation.**  
**RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT**

Fiche de Données de Sécurité disponible sur :  
[www.quickfds.com](http://www.quickfds.com).

Fabriquée en UE

N° de lot et date de fabrication : voir emballage

Distribué par : LIFE SCIENTIFIC FRANCE,  
11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest

Une question sur ce produit ?

N° vert : 0 800 912 759

(appel gratuit depuis un poste fixe)

[www.lifescientific.com](http://www.lifescientific.com)



| Product     | Label Contents                   | Dimensions (WxH)    |
|-------------|----------------------------------|---------------------|
| FIACRE (FR) | 1 kg - Booklet<br>(8 pages max.) | 65 x 120 mm - PAGES |

## DESCRIPTIF DU PRODUIT

### Mode d'action

Le cyprodinil appartient à la classe des anilino-pyrimidines (FRAC code 9). Le cyprodinil est systémique ; il est absorbé par la cuticule et les cires des feuilles et des fruits et est redistribué vers les autres organes des plantes. Le cyprodinil perturbe l'activité de l'enzyme cystathionine- $\beta$ -lyase, bloquant ainsi la formation de méthionine. L'inhibition de la synthèse de cet acide aminé interrompt le développement du champignon.

Le fludioxonil est une substance active non systémique qui appartient à la famille des phénylpyrroles (FRAC code 12). Il agit sur le métabolisme des glucides et des polyols. Ce fongicide de contact possède une action préventive.

### Tableau des usages

Sauf mention contraire dans le tableau, tous les traitements concernent les parties aériennes.

| Culture                                                                              | Cible                                                                        | Dose homologuée                  | Nombre maximal d'applications par an                                  | Délai avant récolte (jours) | ZNT                                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| <b>Cultures fruitières</b>                                                           |                                                                              |                                  |                                                                       |                             |                                     |
| Abricotier<br>Cerisier<br>Nectarinier<br>Pêcher<br>Prunier                           | Moniliose sur fleurs et rameaux                                              | 0.02 kg/hL<br>(max.: 0.24 kg/ha) | Cerisier : 2<br>Abricotier,<br>Nectarinier,<br>Pêcher,<br>Prunier : 3 | 7 jours                     | 20 m                                |
|                                                                                      | Moniliose sur fruits                                                         | 0.06 kg/hL<br>(max.: 0.72 kg/ha) |                                                                       |                             |                                     |
| Fraisier<br>(autorisé également sous abri)                                           | Pourriture grise                                                             | 1 kg/ha                          | Sous abri : 2<br>Plein champ : 1                                      | 1 jour                      | 5 m en plein champ (dont DVP : 5 m) |
| <b>Cultures légumières</b>                                                           |                                                                              |                                  |                                                                       |                             |                                     |
| Chicoré Witloof / Production de Chicons<br>Uniquement autorisé en chambre de forçage | Sclerotiniose (trempage, douchage des racines avant conservation ou forçage) | 0.09 kg/hL                       | 1                                                                     | 21 jours                    | —                                   |
|                                                                                      | Sclerotiniose (pulvérisation des racines avant conservation)                 | 0.036 kg/tonne                   |                                                                       |                             |                                     |
|                                                                                      | Sclerotiniose (pulvérisation des collets avant forçage)                      | 0.0045 kg/m <sup>2</sup>         |                                                                       |                             |                                     |
| Pois écosé frais (pois de conserve)                                                  | Anthraxnose<br>Pourriture grise<br>Sclerotiniose                             | 0.8 kg/ha                        | 1                                                                     | 21 jours                    | 5 m en plein champ (dont DVP : 5 m) |
| Haricot écosé (flageolet, fève) (autorisé également sous abri)                       | Pourriture grise<br>Sclerotiniose                                            | 0.8 kg/ha                        | 1                                                                     | 28 jours                    |                                     |
| Haricot et pois non écosés frais (pois mange-tout) (autorisé également sous abri)    | Pourriture grise<br>Sclerotiniose                                            | 1 kg/ha                          | 2                                                                     | 14 jours                    |                                     |
| Laitue, Scarole, Frisée, Mâche, Roquette (autorisé également sous abri)              | Sclerotiniose                                                                | 0.6 kg/ha                        | 2                                                                     | 14 jours                    | 5 m                                 |
|                                                                                      | Pourriture du collet<br>Pourriture grise                                     | 0.6 kg/ha                        | 3                                                                     |                             |                                     |

| Product     | Label Contents                   | Dimensions (WxH)    |
|-------------|----------------------------------|---------------------|
| FIACRE (FR) | 1 kg - Booklet<br>(8 pages max.) | 65 x 120 mm - PAGES |

| Culture                                                   | Cible            | Dose homologuée                  | Nombre maximal d'applications par an | Délai avant récolte (jours) | ZNT                                 |
|-----------------------------------------------------------|------------------|----------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| Vigne                                                     |                  |                                  |                                      |                             |                                     |
| Vigne                                                     | Pourriture grise | 1.2 kg/ha                        | 1                                    | 21 jours                    | 5 m                                 |
| Cultures ornementales                                     |                  |                                  |                                      |                             |                                     |
| Arbres et arbustes d'ornement                             | Pourriture grise | 0.08 kg/hL<br>(max : 0.96 kg/ha) | 3*                                   | —                           | 5 m en plein champ (dont DVP : 5 m) |
| Cultures florales diverses (autorisé également sous abri) |                  |                                  |                                      |                             |                                     |
| Rosier                                                    |                  |                                  |                                      |                             |                                     |

DVP : dispositif végétalisé permanent

\* Application non recommandée sur gentiane (*Exacum affine*) et impatiens.

1 seule application préconisée sur Saintpaulia

2 applications au maximum sur anémone, bégonia et kalanchoë.

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse:

<https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mrls>

Distances de Sécurité Riverains / Résidents : conformément à la réglementation en vigueur, respecter une distance de sécurité au voisinage des zones d'habitation et des lieux accueillant des travailleurs présents de façon régulière à proximité de ces traitements.

## INFORMATIONS RELATIVES À L'EMPLOI

### Cultures fruitières :

Utiliser FIACRE dans un programme de protection.

### Abricotier, Nectarinier, Pêcher et Prunier :

Intervalle entre les applications : 7 à 10 jours (10 jours pour le prunier)

Stades d'application :

Moniliose sur fleurs et rameaux : pleine floraison (abricotier) ou 20% de boutons blancs ou 20% de fleurs ouvertes (nectarinier, pêcher et prunier)

Moniliose sur fruits : à partir de 30 jours avant la date prévue de récolte (et pas après 7 jours avant la récolte)

Volume de bouillie compris entre 300 et 1200 L/ha

Ne pas appliquer FIACRE plus de 3 fois par an, toutes maladies confondues, en raison d'un risque de résistance.

### Cerisier :

Intervalle entre les applications : 7 jours

Stades d'application :

Moniliose sur fleurs et rameaux : pleine floraison

Moniliose sur fruits : à partir de 15 jours avant la date prévue de récolte (et pas après 7 jours avant la récolte)

Volume de bouillie compris entre 300 et 1200 L/ha.

Ne pas appliquer FIACRE plus de 2 fois par an, toutes maladies confondues, en raison d'un risque de résistance.

### Fraisier :

Intervalle entre les applications sous abri : 10 jours

Stade d'application : Apparition des ébauches florales (DAR : 1 jour avant récolte)

### Cultures légumières :

Chicorée Witloof (endive) :

| Product     | Label Contents                   | Dimensions (WxH)    |
|-------------|----------------------------------|---------------------|
| FIACRE (FR) | 1 kg - Booklet<br>(8 pages max.) | 65 x 120 mm - PAGES |

**Stades d'application :**

- trempage, douchage des racines avant conservation ou forçage
- pulvérisation des racines avant conservation
- pulvérisation des collets avant forçage

**Flageolet :**

Stade d'application : boutons blancs

**Haricot et pois non écosés frais (pois mange-tout) :**

Stade d'application : boutons blancs puis 7 à 10 jours après

**Laitue, Scarole, Frisée, Mâche et Roquette :**

Intervalle entre les applications : 10 jours

Stade d'application : 1<sup>ère</sup> feuille étalée (DAR : 14 jours avant récolte)

**Vigne :**

Stade d'application : Chute des capuchons floraux jusqu'à véraison (DAR : 21 jours avant vendange)

**Appliquer sur la zone fructifère.**

Dose d'application : 1 kg/ha. Dans les régions viticoles de Champagne, Yonne et Côte d'Or, où sont présents des cépages différents et où la pression des maladies est en général plus forte, appliquer à 1,2 kg/ha pour lutter contre la pourriture grise.

**Cultures ornementales - arbres et arbustes d'ornements, cultures florales diverses et rosier :**

Intervalle entre les applications : 10 à 14 jours

Stade d'application : 4 feuilles étalées jusqu'à floraison à 70% achevée

Volume de bouillie compris entre 500 et 1200 L/ha

Tester la sélectivité de la préparation FIACRE avant de généraliser le traitement sur l'ensemble des plantes.

**Préparation de la bouillie**

Remplir à moitié la cuve avec de l'eau et mettre en marche l'agitation. Verser la quantité nécessaire de FIACRE dans la cuve du pulvérisateur. Remplir la cuve avec de l'eau au volume requis. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

Ne pas laisser la bouillie dans la cuve du pulvérisateur pendant de longues périodes (par exemple pendant le temps des repas).

**Mélanges extemporanés**

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

**Conditions météorologiques**

Traiter par temps calme pour éviter toute dérive de pulvérisation.

**PRÉVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE**

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou présentant des modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, Life Scientific Ltd. décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

**BONNES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES****Stockage du produit**

Conservé le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

**Protection de l'opérateur et du travailleur**

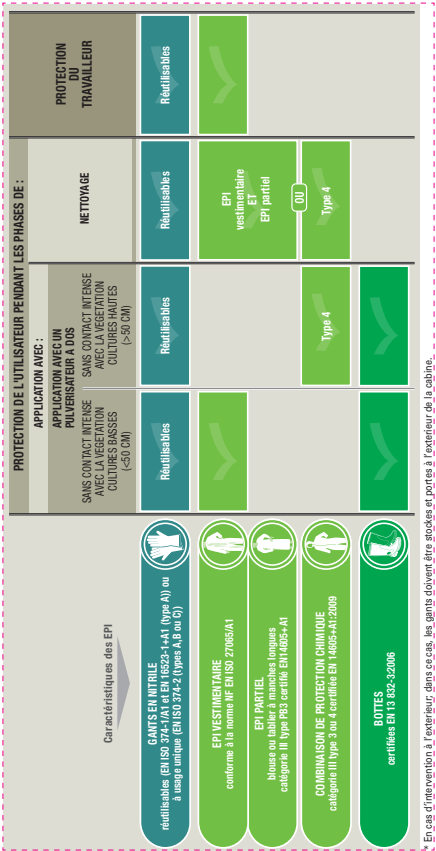
Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.

Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

| Product     | Label Contents                   | Dimensions (WxH)    |
|-------------|----------------------------------|---------------------|
| FIACRE (FR) | 1 kg - Booklet<br>(8 pages max.) | 65 x 120 mm - PAGES |

| PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :                                                                                 |                                                                                                      |                                                                                                       |                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| MÉLANGE/<br>CHARGEMENT                                                                                                              | APPLICATION AVEC :                                                                                   |                                                                                                       |                         |
|                                                                                                                                     | PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAINÉ<br>À RAMPE, PNEUMATIQUE OU<br>ATOMISEUR ;<br>PULVÉRISATION VERS LE BAS | PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAINÉ<br>À RAMPE, PNEUMATIQUE OU<br>ATOMISEUR ;<br>PULVÉRISATION VERS LE HAUT |                         |
|                                                                                                                                     | TRACTEUR<br>AVEC CABINE                                                                              | TRACTEUR<br>SANS CABINE                                                                               | TRACTEUR<br>AVEC CABINE |
|                                                                                                                                     | TRACTEUR<br>AVEC CABINE                                                                              | TRACTEUR<br>SANS CABINE                                                                               | TRACTEUR<br>SANS CABINE |
|                                                                                                                                     | Réutilisables                                                                                        | A usage unique<br>(*)                                                                                 | A usage unique          |
|                                                                                                                                     | EPI vestimentaire<br>ET<br>EPI partiel                                                               |                                                                                                       |                         |
|                                                                                                                                     | OU                                                                                                   |                                                                                                       | Type 4                  |
|                                                                                                                                     | Type 3 ou 4                                                                                          |                                                                                                       |                         |
| Caractéristiques des EPI                                                                                                            |                                                                                                      |                                                                                                       |                         |
| GANTS EN NITRILE<br>réutilisables (EN ISO 374-1/A1 et EN 16523-1+A1 (type A1) ou<br>à usage unique (EN ISO 374-2 (types A, B ou C)) |                                                                                                      |                                                                                                       |                         |
| EPI VESTIMENTAIRE<br>conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1                                                                         |                                                                                                      |                                                                                                       |                         |
| EPI PARTIEL<br>blouse ou tablier à manches longues<br>catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1                                    |                                                                                                      |                                                                                                       |                         |
| COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE<br>catégorie III type 3 ou 4 certifiée EN 14605+A1:2009                                          |                                                                                                      |                                                                                                       |                         |

| Product     | Label Contents                   | Dimensions (WxH)    |
|-------------|----------------------------------|---------------------|
| FIACRE (FR) | 1 kg - Booklet<br>(8 pages max.) | 65 x 120 mm - PAGES |



| Product     | Label Contents                   | Dimensions (WxH)    |
|-------------|----------------------------------|---------------------|
| FIACRE (FR) | 1 kg - Booklet<br>(8 pages max.) | 65 x 120 mm - PAGES |

Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac transluide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

#### Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

#### Élimination du produit, de l'emballage

Réemploi de l'emballage interdit.

Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur.

Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

#### En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens.

Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

#### AVERTISSEMENT

Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...

Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

| Product     | Label Contents                   | Dimensions (WxH)    |
|-------------|----------------------------------|---------------------|
| FIACRE (FR) | 1 kg - Booklet<br>(8 pages max.) | 65 x 120 mm - PAGES |

## LES BONS GESTES POUR TRAITER EN TOUTE SÉCURITÉ



► N'utilisez les produits phytopharmaceutiques que si nécessaire.



► Protégez votre santé et celle de votre entourage.



► Surveillez les conditions météorologiques.



► Protégez les points d'eau.



► Protégez les pollinisateurs.



► Préservez la faune sauvage.



D'INFOS SUR [HTTPS://PHYTEIS.FR/PHYTOPRATIQUE/](https://phyteis.fr/phytopratique/)

FLASHEZ-MOI

| Product     | Label Contents                   | Dimensions (WxH)   |
|-------------|----------------------------------|--------------------|
| FIACRE (FR) | 1 kg - Booklet<br>(8 pages max.) | 85 x 120 mm - BASE |

**FIACRE® est un fongicide utilisé dans la lutte contre diverses maladies des arbres fruitiers à noyau, du fraisier, des cultures légumières (endives, pois, haricots, salades), de la vigne, des arbres et arbustes d'ornement et des cultures florales. Il s'utilise à la dose de 0,24 kg à 1,2 kg/ha selon les cultures. Voir le détail des usages à l'intérieur du livret.**

Détenteur de l'A.M.M. et EMB: Life Scientific Ltd, Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road, Dublin 4, Irlande  
Type d'action: Fongicide (FRAC code 9 et 12)

Formulation: Granulés dispersables (WG)

Composition: 375 g/kg (37,5% m/m) de cyprodinil + 250 g/kg (25,0% m/m) de fludioxonil

## ATTENTION



FIACRE® (N° d'A.M.M.: 2150571) - Contient: Cyprodinil

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

P261 - Éviter de respirer les poussières/aérosols.

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P391 - Recueillir le produit répandu.

P501 - Éliminer le contenu/récepteur dans une installation agréée d'élimination des déchets.

SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages en vergers.

SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur laitue, scarole-frisée et vigne.

SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau pour les autres usages.

SPe3 - Pour protéger les arthropodes non cibles/les insectes, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Délai de rentrée: 48 heures.

## EN CAS D'URGENCE:

**Composer le 15, le 112 ou contacter le centre antipoison le plus proche**

Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert: 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

UFI: FUMV-EC4J-K10X-0VEJ

### PREMIERS SOINS

S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas de contact cutané: enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

En cas de projection dans les yeux: rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste.

En cas d'inhalation: en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours: le 15, le 112 ou un centre antipoison.

En cas d'ingestion: rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours: le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

En cas d'intoxication animale: contacter votre vétérinaire.

Consulter ce livret avant toute utilisation.

**REEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT**

Fiche de Données de Sécurité disponible sur:

[www.quickdds.com](http://www.quickdds.com).

Fabrique en UE

N° de lot et date de fabrication: voir emballage

Distribué par: LIFE SCIENTIFIC FRANCE,

11-13 rue des Aulnes - 69760 Limonest

Une question sur ce produit?

N° vert: 0 800 912 759

(appel gratuit depuis un poste fixe)

[www.lifescientific.com](http://www.lifescientific.com)

